



PETITE ENFANCE NOUS N'ACCEPTERONS PAS CETTE REFORME RÉGRESSIVE !

**FAISONS ENTENDRE NOTRE CONTESTATION
LE JEUDI 3 JUIN 2021**

Malgré toutes les difficultés qu'impose la crise sanitaire, la mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier pour faire barrage aux ordonnances de la réforme petite enfance que le gouvernement prévoit de publier courant juin !

Le 15 avril dernier, le Conseil d'Administration de la CNAF a rejeté le projet du décret réformant les modes d'accueil de la petite enfance, cet avis défavorable confirme que cette loi est dangereuse pour la santé, le bien-être et la sécurité des tous petits.

Notre mouvement social de la petite enfance ne peut que s'amplifier et se poursuivre, nous ne cautionnerons pas le sabotage de nos pratiques professionnelles et de nos conditions de travail !

Les métiers du secteur de la petite enfance sont le tissage de la société, ils font partie des secteurs fondamentaux pour l'avenir, battons-nous pour retrouver une qualité de vie au travail, pour la bienveillance et l'épanouissement des enfants.

Mettons en lumière l'utilité sociale de nos métiers si essentiels à la société.

La réforme c'est :

- La possibilité d'accueillir plus de bébés par professionnel.le.s;
- L'accueil en surnombre tous les jours ;
- L'absence d'expérience professionnelle pour les personnels encadrant ;
- Le calcul de l'effectif moyen annuel du personnel pour le ratio des 40% de diplômé.e.s et 60% de qualifié.e.s
- L'inclusion des apprentis dans le calcul du taux d'encadrement ;
- L'administration des médicaments par des professionnel.le.s non qualifié.e.s ;
- La diminution de la surface d'accueil par enfant de 7m² à 5,5m².

Et on nous parle d'attractivité du secteur...
Agent.e.s et salarié.e.s, la lutte n'est pas terminée

- NON** à la dégradation de nos métiers pour plus de compétitivité lucrative
- NON** à des conditions de travail de plus en plus difficiles et dégradées
- NON** à un manque de personnel.le.s criant encore plus en cette période de Covid
- NON** à un nombre d'enfants toujours plus important à accueillir,
- NON** à des protocoles sanitaires difficilement applicables avec les moyens alloués,

IL FAUT QUE LE GOUVERNEMENT ENTENDE NOTRE COLÈRE ET NOS REVENDICATIONS !

Plus que jamais la Fédération CGT des services publics et l'Union fédérale CGT Action Sociale revendiquent :

- l'abandon de la loi régressive ASAP et des projets d'ordonnances associés ;
- le bien-être et la sécurité des enfants ;
- des établissements d'accueil et un Service Public de la Petite Enfance de qualité ;
- des conditions de travail décentes ;
- une véritable reconnaissance des professionnel.le.s ;
- une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite ;
- une revalorisation des salaires et des carrières

**POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE LA PETITE ENFANCE, AMPLIFIONS LA MOBILISATION
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET MOBILISÉ.E.S JEUDI 3 JUIN 2021 !**